

LE PROGRES DU SAGUENAY

Edit.-Prop.: LA CIE D'IMPRIMERIE GUAY-GODBOUT

CHICOUTIMI, 28 JUIN 1900

MENSONGES EFFRONTES

Un retard providentiel nous permet de publier "LE PROGRES" quelques heures après avoir lu "Le journal" d'aujourd'hui et de démasquer comme il le mérite quelques-uns des nombreux mensonges de M. Belley.

1er MENSONGE

"La votation, dit M. Belley, (sur le règlement de \$25,000,) est fixée au 4 juillet. Pour voter mercredi, il faut avoir payé ses taxes."

"Un grand nombre de propriétaires ne pourront pas voter, parcequ'ils sont dans l'impossibilité de payer leur taxes."

Vous mentez d'abord et à part cela, vous insultez les contribuables.

Vous mentez en disant qu'il faut payer ses taxes pour voter mercredi ou vous n'êtes qu'un ignorant. Lisez la loi.

Article 4534. Chaque électeur se présente à tour de rôle, donne son vote par "oui" ou par "non" le mot "oui" signifiant qu'il approuve le règlement et le mot "non" qu'il le désapprouve.

Article 4535. Il n'est pas nécessaire dans ce cas que les électeurs municipaux aient payé leur taxes municipales et scolaires.

Est-ce assez clair? Est-ce contestable? Avez-vous assez bien menti?

Vous insultez les contribuables, M. Belley, en disant qu'ils ne peuvent payer leurs taxes. Le rôle d'évaluation est très faible, à peine 22 cents par \$100 cette année et les contribuables sont tous capables de payer ce montant.

Il est vrai que vous leur avez fait grand dommages en empêchant des travaux importants de se faire ce printemps dans la ville, mais ils sont encore capables de payer leurs taxes.

DEUXIEME MENSONGE

"Le conseil demande \$25,000 dit encore M. Belley pour l'amélioration des chemins, la construction des égouts, du marché"

C'est encore un mensonge. Le règlement ne parle pas un mot du marché. Le seul argent demandé est pour les chemins, les égouts et l'amélioration du service d'eau.

TROISIEME MENSONGE

"En garde, dit M. Belley, nous sommes informés que M. Pierre Guay vendra son ancien magasin au conseil. L'affaire est bâclée entre les meneurs du conseil. Le prix est fixé à \$8,000. De plus, il est entendu que M. Godbout construira un Hôtel de ville pour un montant de \$8,000 au moins."

Vous mentez encore, M. Belley. Vous inventez de toutes

pièces. Le Conseil aurait dû acheter l'ancien magasin de M. Pierre Guay, l'an dernier, mais maintenant qu'il est transporté, qu'il est restauré, il ne conviendrait plus en aucune façon à la ville. Ce serait une erreur grave de mettre de l'argent sur cette construction. D'ailleurs, il n'en a pas été question, et il ne peut en être question, le règlement ne permettrait pas à la ville de mettre une partie de son argent sur des terrains ou des constructions.

Vous mentez encore davantage lorsque vous parlez d'un contrat proposé avec M. Godbout. Il n'en est rien, il n'en a jamais été question et nous opposons à vos affirmations le plus formel démenti.

Toutes ces affirmations sont des inventions dans l'unique but d'effrayer les contribuables.

QUATRIEME MENSONGE

"On ne nous dit pas, ajoute encore *Le Journal*, quel montant sera affecté au marché, quel montant sera affecté aux égouts, quel montant l'on prendra pour les chemins."

Quelles rues allez-vous macadamiser?

Est-ce la rue Racine, une partie de la rue Racine?

Autant de mensonges que de lignes, autant de mauvaise foi que de questions.

Pas un sou, vous le savez bien, M. Belley, puisque le règlement n'en parle pas, ne le permet pas, ne sera employé au marché.

Tout l'argent, c'est-à-dire \$25,000, sera employé aux chemins et aux égouts. Le conseil n'a pas le droit d'agir autrement.

Toutes les rues les plus fréquentées seront macadamisées, élargies, améliorées selon les besoins.

Le quartier Est sera drainé partout, à très bon marché. En faisant les égouts de la rue du Couvent, des rues transversales, en élargissant la rue au Rocher de la Vieille, on trouvera toute la pierre dont on aura besoin pour macadamiser les rues. Les travaux d'égouts commenceront dans la rue du Couvent et dans la rue Ste-Anne, parce que ce sont ces deux rues qui en ont le plus besoin. Pas besoin d'être ingénieur, ni conseiller, ni même avocat pour comprendre cela.

Il y a d'ailleurs très longtemps que l'on en parle au conseil et aucun règlement n'est nécessaire pour faire ces travaux.

UN SEUL TROU

L'ingénieur du conseil, qui fera les plans des travaux dans les rues, ne trouvera dans la ville aucune rue qui porte le nom de "Trou de deux heures."

En sortant de la ville, s'il s'occupe des intérêts des localités voisines, il trouvera ce

Pendant le "Trou à Henriette Magnan" cette tante qui vous a légué tous ses défauts et aucune de ses qualités.

Beurre et Fromage

Le fromage faiblit mais ce n'est pas une de ces baisses alarmantes, comme on en voit quelquefois à cette saison de l'année: De 10¢ à 10¢ que ce produit avait atteint généralement depuis une quinzaine, les prix sont tombés à 9¢ et les bonnes marques font encore 9¢ cents, même pour les produits de Québec:

Le beurre est aussi un peu moins en demande mais les nouvelles reçues de l'autre côté méritent d'être notées.

"Il y a 20 ans que le beurre danois ne s'est pas rendu aussi cher que cette année; ces hauts prix vont nous amener beaucoup plus de beurre canadien et américains et les prix devront tancer."

Evidemment on se trompe de l'autre côté. Si le fromage n'était pas aussi cher, nous ferions plus de beurre mais vu les hauts prix du fromage, il y a bien peu de beurreries en opération. En conséquence, nous ne croyons guère à une réduction de prix sur le beurre.

Ce produit vaut 20¢ à 20¢ cents à Montréal.

L'aqueduc à la Rivière-du-Moulin

Une fois de plus, à l'assemblée du conseil de paroisse lundi matin, M. Belley, en s'opposant à la passation du règlement accordant des privilèges à la Cie des Eaux et de l'Electricité, pour la continuation de l'aqueduc et de la lumière, a prouvé toute sa mauvaise foi.

Il y avait à cette assemblée 200 personnes, tous cultivateurs ou résidents de la Rivière-du-Moulin. Il s'en est trouvé deux sur toute l'assistance pour approuver M. Belley.

Il s'est trouvé là deux personnes qui ont cru que M. Belley pouvait leur construire un aqueduc, sans pouvoir d'eau.

L'impopularité de M. Belley va toujours grandissante. Il y avait à l'assemblée des conservateurs comme MM. Thibusc Bergeron et Thomas Nileneuve, qui se sont avancés, ont dénoncé M. Belley, ont déclaré qu'ils n'avaient aucune confiance en lui, qu'il n'était qu'un hableur et un chicanier.

Afin d'empêcher le Conseil d'accorder de suite le règlement offert à la Compagnie des Eaux et de l'Electricité, M. Belley a lui aussi offert de bâtir l'aqueduc M. Belley, au nom de qui les privilèges de la ville ont été dés en 1895 pour la lu-

mière électrique qui était président de la Compagnie Electricité de la ville, et qui a été obligé de vendre ses actions pour payer ses versements, veut bâtir un aqueduc à la Rivière-du-Moulin. Il n'est pas prêt par exemple.

Il bâtira son aqueduc l'année prochaine, il sera prêt soumettre un projet de règlement dans quinze jours, il prendra l'eau où il pourra, il prévoit que les propriétaires des pouvoirs d'eau de la Rivière-du-Moulin lui feront des procès s'il veut leur enlever leurs pouvoirs d'eau, mais qu'importe, les habitants de la Rivière-du-Moulin ne sont pas pressés, ils attendront, ils se sont bien passé d'eau jusqu'ici.

Heureusement que le conseil de paroisse ne chante pas sur le même ton. A la demande de M. Guay, le comité du conseil chargé de faire rapport a décidé de s'assembler lundi, que M. Belley sort prêt ou non avec son règlement. Lundi soir, le conseil s'assemblera en comité général et prendra action.

AU CONSEIL DE VILLE

Le nombre de contribuables de la ville qui manquent de confiance dans le conseil est bien faible, si on en juge par l'assemblée de lundi matin.

Le conseil de ville a adopté un règlement l'autorisant à emprunter \$25,000 pour les chemins et les égouts. Ce règlement doit être soumis à l'approbation des contribuables et à cette fin, l'assemblée pour déterminer le jour de la votation avait été fixée à lundi.

La votation devait être demandée par six contribuables, qui ont droit de faire partie de cette assemblée et le maire avait invité particulièrement quelques personnes à être présentes afin d'avoir le nombre voulu pour demander la votation.

Naturellement, les quelques personnes opposées au règlement étaient là, ayant à leur tête M. Belley, cherchant comme d'habitude à créer des embarras, à intimider les gens, à les menacer de frais si ils demandaient la votation.

"Que ceux qui demandent la votation y prennent garde, a dit M. Belley. Ils le regretteront ces jours-ci, vous allez voir ce qui va vous arriver." Et malgré cela la votation a été demandée, pas un seul ne s'est laissé intimider par ces menaces.

Comme nous le disons, il faut que les contribuables soient tranquilles pour ne pas venir en plus grand nombre à une assemblée aussi importante. Les adversaires du règlement avaient annoncé une assemblée intéressante, une vive discussion, des questions embar-

LE TABAC

CURRENCY

Est chiquéé par des milliers !!

POURQUOI ? Parce qu'il est supérieure en qualité et que les morceaux sont plus gros

rassantes. Personne, à peine un vingtaine de contribuables. Tous les règlements jusqu'ici ont été votés à de très grandes majorités. Aux assemblées pour fixer la votation, à peine quelques contribuables pour demander la votation.

Le maire était seul à son siège. M. Narcisse Grenon agissait comme secrétaire, en remplacement de M. Gosselin, en voyage à Québec. Encore là, M. Belley a jeté de hauts cris parce que M. Grenon n'était pas assermenté comme assistant-secrétaire. On est allé au bureau du secrétaire chercher la nomination de l'assistant secrétaire, sa prestation de serment par M. Gosselin lui-même, et non pas par M. Rivard, comme M. Grenon l'avait dit par erreur, mais M. Belley était déjà parti lorsque ces documents ont été produits.

La votation a été fixée à mercredi, le 4 juillet prochain.

Nous comptons que tous les contribuables se feront un devoir de se rendre voter. La votation ne durera qu'une journée, depuis 10 heures du matin, à 5 heures après-midi.

Pour demander la votation ou pour voter sur de tels règlements, il n'est pas nécessaire que les électeurs municipaux aient payé leurs taxes. Le statut est très clair à ce sujet :

" Il n'est pas nécessaire, dit le statut, dans ce cas, que les

électeurs municipaux aient payé leurs taxes municipales et scolaires. "

En conséquence tous les électeurs municipaux, inscrits au rôle d'évaluation en vigueur, sont admis à voter.

M. Camirand, dont les services nous sont offerts gratuitement par le gouvernement, aurait pu être à Chicoutimi dès cette semaine et préparer tout ce qu'il faut pour commencer les travaux de la semaine prochaine. C'était l'intention du conseil d'en agir ainsi, si on ne prévoyait aucune opposition au règlement. Comme à l'assemblée de lundi, M. Belley a laissé entendre qu'il y aurait peut-être contestation, que la votation serait empêchée il vaut mieux attendre la votation avant de commencer les travaux. Il est possible cependant que M. Camirand soit ici dimanche, mais pour faire connaissance seulement de nos rues, préparer les plans, etc.

Si le règlement est voté, comme nous n'en doutons pas, mercredi, tous ceux qui attendent ces travaux, ceux surtout qui ont des chevaux, peuvent se préparer à y travailler sans retard.

Nous espérons que rien ne viendra empêcher la réalisation d'un projet que l'on discute depuis si longtemps et dont on comprend de plus en plus l'im-

portance. La classe ouvrière d'ailleurs attend ces travaux avec anxiété. Elle a été bien déçapointe au printemps de ce que la construction de la nouvelle manufacture de pulpe a été arrêtée. Elle espère qu'il n'en sera pas de même des travaux dans les rues, qui devront répandre beaucoup plus d'argent dans la ville.

RECTIFICATION

Il y a quelque temps, nous avons lu sur le *Chronicle*, de Québec, un entre-filet que l'*Oiseau-Mouche*, comme nous nous y attendions, relève vivement sur son dernier numéro.

Voici ce que dit notre confrère du séminaire :

UNE SOURDINE AU JINGOISME

La *Vérité*, en le contredisant fort raisonnablement, reproduit du *Chronicle* de Québec, l'entre-filet suivant—numéro du 4 juin :

" Messieurs du Séminaire de Chicoutimi ont montré leur loyauté, mercredi soir. Leur magnifique fanfare a joué des airs patriotiques sur la place publique durant plusieurs heures en l'honneur de la prise de Pretoria. "

Eh ! ce que nous avons à dire à cela c'est très simple. Si le *Chronicle* veut faire des extravagances jingoïstes, qu'il en prenne à son aise, mais à ses dépens.

Nous ne nous en occuperons pas. Toutefois, nous lui ferons remarquer que, s'il continue ainsi à happer les sottises de son vilain farceur de Chicoutimi, il n'a pas fini de se faire bernier.

Ce n'a jamais été l'intention du Séminaire de Chicoutimi—même par les exercices de sa fanfare, nous le savons—de s'immiscer dans la guerre du Transvaal.

Le jingoïsme n'est pas plus populaire à Chicoutimi qu'en aucun autre endroit de la province de Québec, que je sache.

Si nous voulions nous mêler de semblables questions, notre admiration et notre enthousiasme trouveraient un plus digne objet dans l'attitude noble, fière et indépendante du brillant député de Labelle, M. Bourassa, et c'est là, nonobstant notre loyauté à la reine, et notre attachement aux institutions britanniques.

M. Bourassa a parfaitement exprimé le sentiment canadien-français au sujet de la question sud-africaine.

Donc, à l'avenir, quand on entendra les son de la fanfare du séminaire de Chicoutimi, et particulièrement ceux de mon "bombardon," on pourra se dire en toutes sûreté que ce n'est pas pour célébrer une prétendue victoire encore à venir, soit à Pretoria, soit ailleurs.

UNE CONTRE-BASSE.

HOME COMFORT

VICTORIES

FOUR MEDALS—Gold and 1 Silver, World's Centennial Cotton Exposition, New Orleans, 1884.
 HIGHEST AWARDS—Nebraska Agricultural Fair, 1887
 DIPLOMA—Alabama Ag'l Society, Montgomery, 1888.

AWARD—Chattahoochee Valley Exposition, Columbus, Ga., 1890.

HIGHEST AWARDS—St. Louis Agricultural and Mechanical Association, 1893.

GOLD MEDALS and 8 DIPLOMAS—World's Columbian Exposition, Chicago, 1893.

HIGHEST AWARDS—Western Fair Association, London, Canada, 1898.

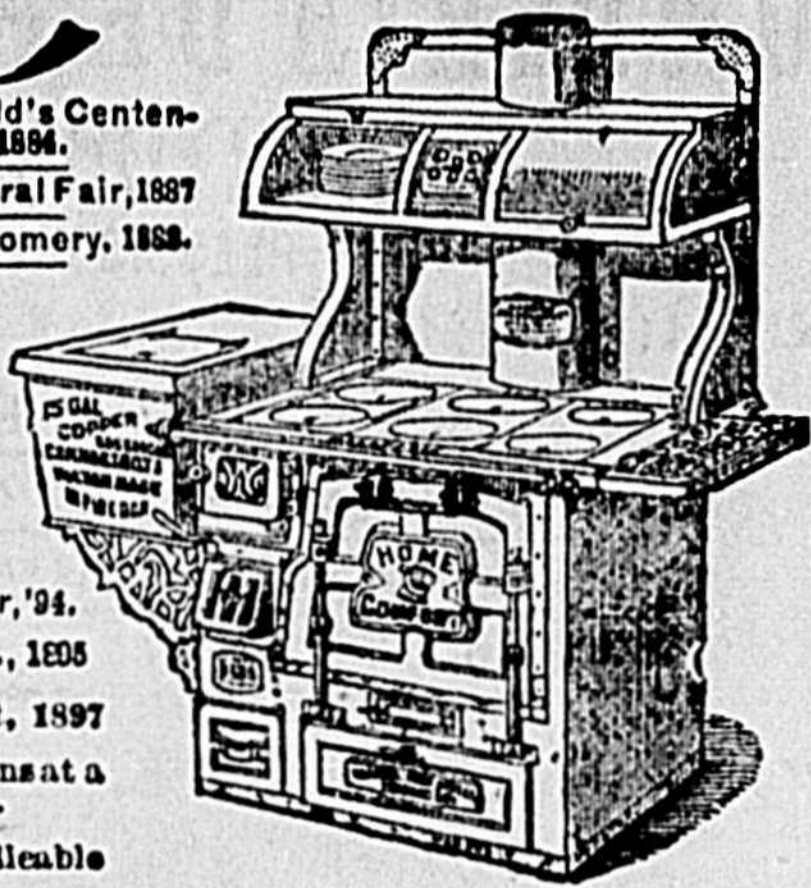
SIX GOLD MEDALS and Diplomas—Cal. Midwinter Fair, '94.

SILVER MEDAL—Industrial Exposition, Toronto, Can., 1895

345,584 Home Comfort Ranges sold to Jan. 1st, 1897

Range illustrated is sold only from our own wagons at a uniform price throughout Canada and the United States.

Made of open hearth, cold rolled steel-plate and malleable iron—will last a life-time with ordinary care.



WROUGHT IRON RANGE CO., LIMITED

Founded 1864. Paid-up Capital \$1,000,000

Factories, Salesrooms and Offices: **TORONTO, CANADA, and ST. LOUIS, MO.**
 Western Salesrooms and Offices: **DENVER, COLO.**

We manufacture and carry a complete stock of Hotel Ranges and Kitchen goods; also the unequalled HOME COMFORT STEEL FURNACES. Write for catalogue and prices.

Un char de poeles a ete vendu depuis une semaine

Nous publions ci-après une liste de certificats des poeles dont il est parlé plus haut.

St Alphonse, 18 Mai 1900

J'ai acheté de l'un de vos Agents, l'un des poeles "HOME COMFORT" et suis heureux de dire qu'il donne pleine et entière satisfaction; soit pour la cuisine ou pour réchauffer et économiser en même temps beaucoup de bois.
 Rev. M. CIMON.

St Jacques, 22 Mars 1900

Je certifie que le poele "HOME COMFORT" que j'ai acheté de votre maison, il y a cinq ans, m'a toujours donné pleine et entière satisfaction, soit pour la cuisine ou pour réchauffer ma maison, qui a 30 pieds carrés. Je ne voudrais pas changer mon poele pour aucuns prix. Les vaisseaux que j'ai eu avec ce poele il y a cinq ans sont en aussi bon état qu'ils étaient.
 LUDGER MARION.

St Alphonse, 19 Mai 1900

Je viens de faire l'acquisition de l'un de vos poeles "HOME COMFORT" et il me fait plaisir de dire que son usage est parfait et donne satisfaction.
 THOMAS BOYIN.

St Alphonse, 21 Mai 1900

Nous certifions que le poele "HOME COMFORT" que nous avons acheté de vos Agents nous a donné entière satisfaction et qu'il dépense la moitié moins de bois qu'aucun poele, et que la chaleur est supérieure à tout autre.
 EDMOND BOUCHARD,
 PHYDIME BOUCHARD.

St Norbert, Co Berthier, 1er Avril 1900

Votre nouveau poele "HOME COMFORT" me donne entière satisfaction. La manière de s'en servir est vraiment admirable; il dépense peu de bois et conserve son feu longtemps. La manufacture qui le fabrique est à Toronto et a obtenu les premiers prix. J'en ai beaucoup les personnes à se les procurer, et suis heureux de donner le présent certificat.
 L. C. DESROCHES, Ptre., Curé.

St Alphonse, 13 Mai 1900.

Je me suis procuré un de vos poeles "HOME COMFORT" et il me donne entière satisfaction.
 EMILE TREMBLAY.

Un nombre considérable d'autres certificats peuvent être produits.

NOUVELLE ANNONCE

Intéressante pour les cultivateurs et le public en général.

M. THOMAS PERRON est heureux de faire connaître au public qu'il a obtenu l'agence des CELEBRES INSTRUMENTS AGRICOLES, de la maison GEAR & SONS & FILS, de Sorel; de la maison LAMOTHE de St-Ours, P. Q. et de la MANUFACTURE DE JOLETTE.

Venez voir la nouvelle machine à faire LES RIGOLES.

Ces instruments et machines sont tous à prendre quatre et vendus à l'excellent marché.

MODÈLE à quatre des plus petits modèles.

VOITURES !! VOITURES !!

BUGGY à DEUX ROUES; RUGGY à QUATRE ROUES; VOITURES DE TOUTES SORTES.

Toujours en stock: Un assortiment de plus complets et des mieux choisis de POELES DE CUISINE, POELES DE SALLES, POELES DE BUREAUX, etc.

BOUTIQUE DE FORGE

M. Perron s'occupera aussi, comme par le passé, à sa nouvelle boutique de forge, qui est des mieux outillée, du ferrage de chevaux et de toutes sortes d'ouvrages dans son atelier.

THOMAS PERRON

Forgeron et Agent général à RUE RACINE, CHICOUTIMI

Porte voisine de chez M. M. TROTTIER PRÉTIT.

HOTEL * * * * *

* * CHICOUTIMI

Cet hôtel nouvellement bâti sur un site magnifique, dans un quartier des plus fashionables de la ville, en face du Château Saguenay, à proximité des chars et du bateau, vient de subir les améliorations les plus modernes et offre aux voyageurs et au public en général tout le confort désirable.

LES PRIX SONT TRÈS MODÉRÉS. Excellente cuisine, service parfait.

BAR

Le propriétaire est heureux d'annoncer au public la réouverture de sa bar qu'il a organisée sur un excellent pied. On y trouvera vins, liqueurs et cigares de premier choix.

CHAMBRES

Il y a actuellement 54 chambres pour pensionnaires, y compris chambres pour salon et chambre à fumer, toutes éclairées à l'électricité.

JOS. HIRON, Propriétaire

ED. LEMIEUX

Agent général BUREAU d'Affaire, Rue Racine Côte de la Banque Nationale. Représentant les Cies Suivantes:

CONTRE LE FEU:

North British and Mercantile The Imperial Ins. Co The Atlas Assurance Co SUR LA VIE

THE MANUFACTURERS' LIFE INSURANCE CO.

The Dominion garantie au accident Co

Agent Secrétaire de la Compagnie de PRETS et PLACEMENTS de Montréal.

Agent d'immeubles. A VENDRE au centre de la ville: 14 lots à bâtir à bonne condition.

700 arpents de terre à Ste-Anne avec bâtisses roulant. Conditions faciles

Cartes d'affaires

PEINTRE

JOS. MOISAN

PEINTRE-DECORATEUR

RUE RACINE, au coin de la rue N. 7. Spécialité: S'occupe de tout ouvrage de peinture, décoration, et tapissage.

JOS. P. OUELLET

ARCHITECTE et Évaluateur, No. 54 Rue Buda, près de la Basilique

Chicoutimi, le 11. 98.

AVOCATS

L.-G. BELLEY, L. L. B.

AVOCAT. Bureau: Rue Racine, Chicoutimi. Suit toujours le train de Chicoutimi.

L. ALAIN, L. L. B.

AVOCAT. Bureau: en face du Bureau de Poste, rue Racine, Chicoutimi

J.-A.-S. LAPOINTE, L. L. B.

AVOCAT

BUREAU: Rue Racine, Chicoutimi, au pied de la côte Bossé. Résidence: 28, 9, 99.

NOTAIRE

NOTAIRE.—M. O. Bossé notaire. Bureau: chez M. Benjamin Levesque. Résidence: à la pension J.-A. Claveau. 27, 101, 95.

ISRAEL DUMAIS

NOTAIRE à Roberval. Agent d'Immobilier et Prêts et placements. Argent prêté à six p. cent. 20 oct. 98.

MEDICINS

L.-E. BEAUCHAMP

MEDICIN. Consultation de 9 hrs a. m. à 4 hrs p. m. Rue Racine, Chicoutimi

CHARRONS

LOUIS BOUCHARD

CHARRON, Chicoutimi. Spécialité: Voitures de toutes sortes.

VETERINAIRE

T.-R. DUCHESNE

MEDICIN VETERINAIRE. Rue Racine, Chicoutimi. Spécialité: Maladie des bœufs et des vaches.

GRATIS AUX HOMMES

Tout homme qui écrira au St. George Medical Institute, 738 Bississ Placenta, à For Wayne, Ind. recevra gratuitement un paquet d'un très remarquable médicament le "Home Remedy" qui a guéri les milliers d'hommes qui avaient souffert des suites de la faiblesse, des troubles des folies de jeunesse, puis la perte des forces et de la mémoire, ne faiblesse au des, de varicocele et d'inspiration de l'urine. Il est envoyé dans une enveloppe simple.

ENVOYEZ AUJOURD'HUI

BARGAIN! BARGAIN!

A des prix défiant la compétition.

TELS QUE: SUCRE, OIGNONS, HUILE, SIROP, POMMES, PATATE, CHOUX, THÉ, OIGNONS Etc.

Une visite est sollicitée.

ANDRE HARVEY

Avenue Bégin

CONFISERIE HAMEL

POUR LES FETES

Jouets de toutes sortes, depuis centimes jusqu'à \$5.00

CARTES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Le plus grand assortiment de bonbons de la ville

BONBONNIERES

Pâtisseries de premier choix.

ANTOINE HAMEL,

Confiseur

VENTE IMPORTANTE DE

Marchandises Sèches

Nous offrons notre important stock récemment importé de marchandises de première classe à une immense réduction.

AUSSI CADEAUX POUR LES FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

P.-H. BOILY

1 juin 98

COMPAGNIES

D'ASSURANCES

PUISSANTES SUR LE FEU ET LA VIE

Liverpool London & Globe

Royal d'Angleterre

Vie Equitable

Phoenix of London

Commercial Union.

ET AUSSI—

PIANOS, HARMONIUMS, L'AVIGNE

JOS. EDISAVARD,

LE "SAMEDI" JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRE DE 40 PAGES

GRAND FORMAT

ABONNEMENT: UN AN, \$2.50 SIX MOIS \$1.25

(Strictement payable d'avance)

BUREAU—No 516 RUE CRAIG, MONTREAL

PHARMACIE HAMEL

Graines de champs et de jardins de la dernière récolte

VIN ET LIQUEURS LES PLUS PURES

Parfums, Articles de toilette, Remèdes brevetés.

EAU ST-JEON, venant d'être reçue directement des sources.

UNE HEUREUSE VISITE

Lors de notre passage à Liverpool, en septembre dernier, nous avons reçu et nous en avons dit un mot sur notre journal, l'accueil le plus sympathique de la part de MM. Marples Jones, une importante maison commerciale qui achète notre beurre et notre fromage canadien. Nous avons longuement causé avec eux de nos produits laitiers, ces messieurs nous ont fait visiter les immenses entrepôts où ces produits sont emmagasinés à Liverpool et c'est là que nous avons recueilli bien des renseignements et des connaissances que nous avons communiqués ensuite à tous les intéressés que nous avons rencontrés, soit dans nos quelques conférences, soit à nos heures.

C'est alors que nous avons suggéré à M. Jones lui-même, le chef de la maison depuis la mort de M. Marples, d'envoyer son fils passer quelque temps dans notre région, afin d'apprendre sur place à connaître nos produits. Voici ce que, dans une correspondance en date du 15 septembre, adressée de Liverpool à notre journal, nous disions de la chose.

M. Jones veut étendre ses relations d'affaires avec le Canada, entrer en pourparlers avec les exportateurs qu'il ne connaît pas déjà et favoriser l'exportation directe de nos produits, en évitant les commissions que nous payons actuellement et qui, avec le surcroît de fret pour l'envoi de notre fromage à Montréal, diminuent d'autant les profits du producteur.

En conversant avec M. Jones, qui a beaucoup pour nos produits laitiers, nous avons à peu près décidé un point important. M. Jones a un fils de 20 ans, occupé aux affaires depuis deux ans; son père voudrait lui faire acquérir toute l'expérience possible dans le fromage surtout et l'enverra à Chicoutimi au printemps prochain, dans une de nos bonnes fabriques de beurre et de fromage où il travaillera avec un de nos fabricants pendant l'été; à l'automne, il ira suivre les cours de notre excellente école de St-Hyacinthe pendant une couple de mois et prendra ses diplômes pour le beurre et le fromage. Il profitera de son passage au Canada pour bien se renseigner, nouer des relations d'affaires avec nos exportateurs et producteurs et viendra à Liverpool faire bénéficier la maison de son père de toute l'expérience qu'il aura acquise en Canada. La visite de M. Jones à Chicoutimi, l'envoi de son fils dans notre région, devront nous être utiles et je me réjouirai si j'ai pu faire, durant mon voyage, un peu de bien à la classe agricole.

Depuis notre passage à Liverpool, nous n'avions nullement entendu parler de ce projet. Il avait été entendu entre M. Jones et nous qu'il nous écrirait lorsque le temps serait venu de nous envoyer son fils.

Mardi, nous avons reçu la lettre suivante :

J.-D. GUAY, ECR.
Maire de Chicoutimi
Province de Québec

Cher Monsieur,
Vous vous rappelez sans doute que lorsque nous avons eu le plaisir de votre visite ici l'an dernier, M. Jones, à votre suggestion, avait décidé d'envoyer son fils dans votre section pour apprendre comment est fait le fromage chez vous, et pour lui faire faire connaître aussi la vieille manière, et la langue des Canadiens. Depuis lors, M. Jones a passé trois mois dans une des meilleures écoles lai-

tières et a pris une très grande expérience dans la manière dont les anglais, exploitent cette industrie, mais M. Jones désire que son fils complète son éducation en visitant le Canada en passant quelque temps à votre école de St-Hyacinthe. Comme vous l'avez suggéré, il pourrait aussi être quelque temps dans une de vos meilleures fabriques et vous êtes toujours dans les mêmes dispositions et pouvez nous rendre ce service, nous considérerons cela comme une grande faveur.

M. Jones, fils, prendra le steamer "Lake Megantic" mardi, le 25 courant et M. Lafrance, de Banque Nationale, s'occupera de lui à son arrivée à Québec. Si vous êtes assez aimable pour adresser à M. A. E. Jones, aux soins de M. Lafrance, une lettre qu'il trouvera en arrivant à Québec, lui disant ce que vous désirez qu'il fasse nous nous considérerons grandement obligés à votre égard. M. Jones désire que son fils, vous jugez la chose possible pour le mois de juillet quelque part dans votre district et soit à St-Hyacinthe pour y voir faire le fromage d'août et ensuite le fromage de septembre à Montréal. Ce sont là mes suggestions, mais vous pouvez les altérer au besoin.

Avec toute nos amitiés,
Votre bien dévoué,
PRICE JONES,
Marples Jones & Co.

Nous avons communiqué à quelques intéressés la lettre de M. Jones. Nos producteurs de fromage et de beurre comprenant l'importance de la visite que nous allons avoir, les résultats qui peuvent en dériver pour l'avenir et ils feront tout en leur pouvoir pour que M. Jones retourne avec la meilleure impression possible de notre région. Il est assez probable que M. Jones passera quelque temps à la fabrique de MM. Germain et Arthur Gaudreault, à L'Arrière.

Points intéressants à Chicoutimi

Voici venir les étrangers. Nous croyons que les charretiers ont grand intérêt à leur montrer tous les points les plus importants de la ville. Nous publions un petit itinéraire des endroits que l'on devrait signaler aux visiteurs. Nous allons donner à tous les charretiers des cartes avec cette itinéraire. Puissent-elles leur être utiles.

- L'Hôtel Dieu St-Vallier,
- Le monument Price,
- Le Séminaire,
- Le Bon Pasteur,
- Le Bon Conseil,
- La Cathédrale, (tableau original de Rubens, estimé à \$50,000.)
- La Rivière du Moulin et ses chûtes.
- Les Bains froids,
- Le Palais de justice.
- Le Bassin.
- Les moulins Price,
- La Chapelle du Sacré-Cœur,
- Les Moulins de Pulpe,
- Les chûtes de la Rivière Chicoutimi.

PROMENADE A FAIRE. Des hôtels aller à la Rivière-du-Moulin, aux chûtes, revenir par la rue Racine, la suivre jusqu'à la chapelle ouvrière et si le temps le

FONDERIE DE PLESSISVILLE

F. HURTUBISE, GERANT

PLESSISVILLE, P. Q.

MANUFACTURE DE Machinerie de toute sortes. Matériel complet pour moulins à scie. Engins, Bouilloires et Rones à l'eau. Grèments complet pour Beurreries et Fromageries. Pour nitures pour Forgerons et Charrons. Arrache-souches de LEMIRE.

WILFRID BATE.

AD. TREMBLAY.

Agent

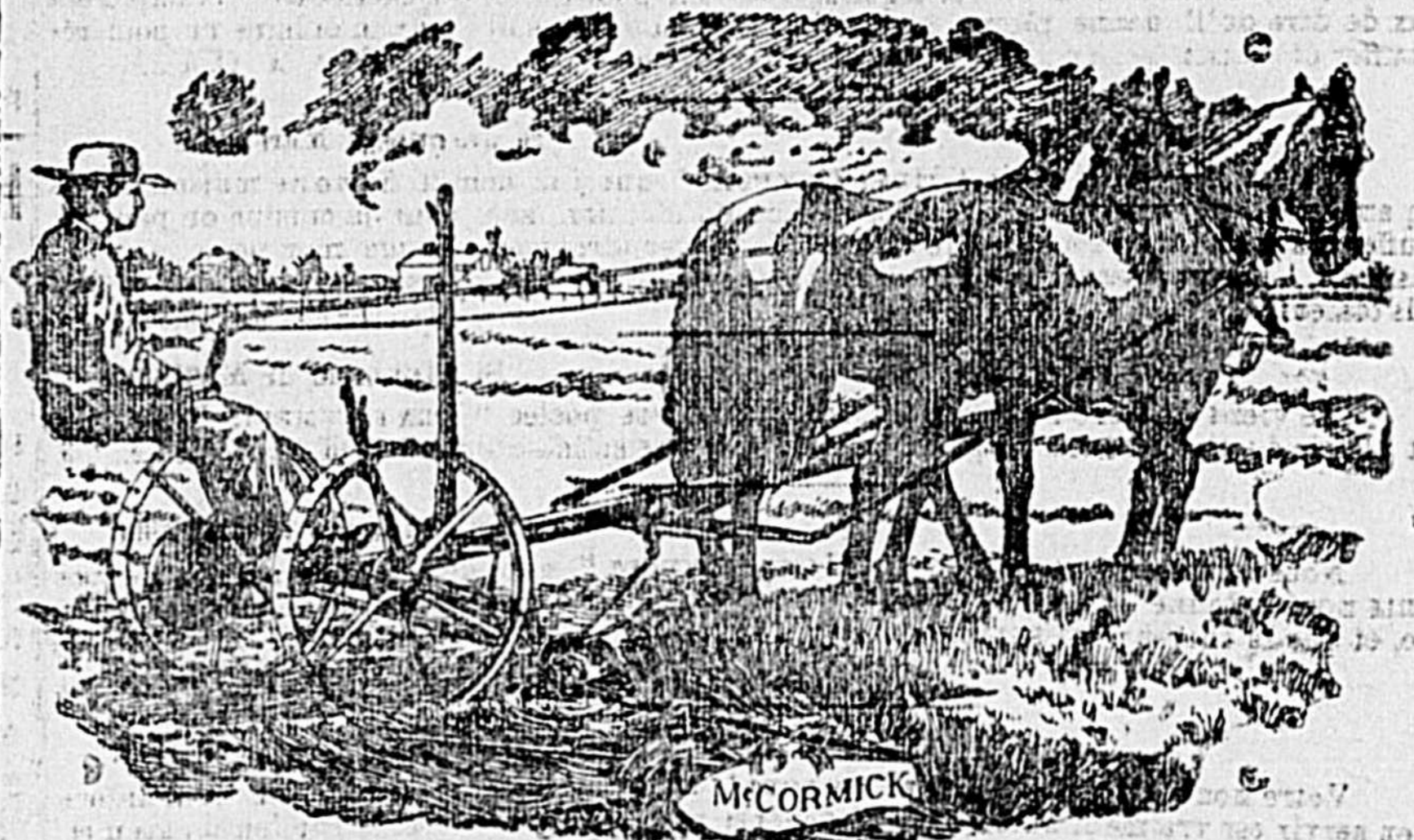
Agent

ST-JEROME,

LAC ST-JEAN CHICOUTIMI DU SAGUENAI.

FAUCHEUSE

'McCORMICK'



CULTIVATEURS!!! Avant d'acheter vos instruments aratoires

VOYEZ NOS AGENTS

IS. MORIN * * J. B. CLAVEAU



Ils vous exhiberont ces machines et vous en feront connaître le prix et les conditions qui sont des plus avantageuses

NE PAS OUBLIER QU'ILS VOUS GARANTIRONT LES MACHINES

permet jusqu'à la résidence de M. Severe Brassard, rang St-Ignace, revenir jusqu'au pont en fer, indique les cinq ponts sur la Rivière Chicoutimi, gagner le moulin de pulpe, les chûtes, la nouvelle écluse, revenir sur ses pas pour prendre la rue Bossé, l'avenue Montcalm, la rue Cartier jusqu'à l'avenue Bégin et aux hôtels.

Indiquer les principales résidences; des charretiers qui connaissent leur affaire devraient offrir aux étrangers de les conduire à trois beaux endroits de la ville, où l'on a une superbe vue d'ensemble de Chicoutimi et du Saguenay, sur la côte du Réserve, sur la côte en arrière de la Prison et sur la côte à la ferme du Séminaire. Les chemins sont très praticables partout.

Le séparateur Alexandra

Il y a quelques cultivateurs qui trouveraient profit à faire leur beurre à la maison au lieu de porter cent à deux cents livres de lait à la fromagerie parce que l'on n'a pas de glacière et parce que l'on ne trouve pas moyen de faire de beau beurre. Le printemps, l'automne, lorsque la fabrique ne va plus, on fait du beurre, souvent de qualité inférieure. Et cela

parce que la crème est inférieure. Il y a remède et remède efficace à cela. Bien des cultivateurs devraient acheter un petit séparateur à bras, un Alexandra, le meilleur, le plus simple, de plus économique sur le marché.

M. Arthur St-Gelais a l'une de ces machines en opération sur la Ferme des Fougères qu'il exploite. Tous les matins, tous les soirs, il utilise ce séparateur et il est heureux de le faire voir aux cultivateurs à qui cela peut faire plaisir.

Ne vous gênez pas, à sept heures le matin, à 4 heures le soir, le séparateur est en opération. Grâce à cette machine, le lait chaud, que l'on vient de traire, est apporté à la ferme et un quart d'heure après, la crème douce et de première qualité est séparée du lait et expédiée au Château Saguenay, à l'hôtel Chicoutimi, à la pension Simard, et chez les principaux clients de la ville.

Nous n'hésitons pas à dire que bien des cultivateurs achèteraient un séparateur Alexandra s'ils en connaissaient les avantages.

Bois de la Baie James

Le Daily Telegraph et le Soleil répètent que "le gouvernement fédéral aurait pu dépenser \$500,

000 peut se faire représenter à l'Exposition de Paris, et que le pays n'aurait pas encore lieu de le regretter, après avoir obtenu le premier prix pour ses bois.

Les bénéfices qui vont résulter de cet énorme succès du Canada à l'Exposition sont incalculables. C'est vers nous que l'univers tout entier va maintenant tourner les yeux pour l'approvisionnement de bois.

"Et qu'on songe donc aux immenses forêts que nous avons encore intactes. — n'y aurait-il que la région qui s'étend au Lac St-Jean à la Baie James."

"C'est un territoire tout aussi grand que le reste de la province, boisé des plus beaux bois et auquel personne n'a encore touché."

Cette remarque de nos confrères est bien vraie mais le travail pour rendre la Baie James accessible n'est pas bien évident. Le gouvernement local a montré fort peu de bonnes dispositions à ce sujet et nous avons hâte de voir ce que le gouvernement fédéral va faire en face de la demande de subsides qui lui est proposée.

On aurait été bien en peine d'exposer à Paris du bois de la Baie James. On aurait été bien en peine, avec le programme actuel du gouvernement, de dire que nous pourrions en exposer dans cinq ans.

NOTES LOCALES

Au Château Saguenay.—MM. E. H. Austin et dame, Philadelphie; E. L. Sampson, Boston; L. Trowbridge Martin, New York; S. W. Wilkins, Toronto; J. H. Gresdale et dame, Ottawa; J. Henry, Québec; E. P. Normandin, Montréal; Joseph Brassard Roberval; Geo. E. Questen et dame, Boston; Henry Bourne et dame, Manchester; L. J. Demers, Québec; Mme Demers & fils, Québec; M. Lamson et dame, Boston; James Young, Québec; H. A. Laficé et dame, Sherbrooke, Geo. McKenpon et dame, St-Paul Min; A. Valé, Hamburg Germany; G. A. Young, Kingston; B. Thériault, Edmunston; P. A. Proulx, Québec; F. X. Bélanger, Hébertville Jules Lanuette, Québec; J. Vermette, Québec; G. E. Tremblay, Québec; J. A. Houack Montréal; R. C. Locke et dame Rochester; Chs J. B. Fortin et dame, Jonquières; N. Palmer, N. Y.; C. P. Darveau, Québec; J. A. Bagdon, Québec; J. A. Brisdale et dame, Ottawa; H. Tofield et dame Sherbrooke;

Hotel Chicoutimi.—MM. Marcelin Tremblay, St-Alphonse; Alph Tremblay, St-Alphonse; E. W. Wards, Toronto; Jules Lanuette Québec; Elzéar Filion, St-Sébastien; J. F. Lock, Toronto; Jos Samson, Lévis; G. L. Smith, Toronto; A. Binnett, Toronto; F. P. Hskett, Toronto; P. Tremblay, Lac St-Jean; L. Lesage, Toronto; Jos Audet, St Gédéon; S. Bédard, Montréal; Jos Allard, Québec; E. Gauthier, Toronto; G. Modden, Québec; H. Morin, Lac St-Jean; Donat Dufour, St-Jérôme; Edmond Bergeron, Alma; O. Morin, Roberval; J. A. McDonald, Montréal; Al. Pale, Hamburg; L. D. Langlais, Roberval.

Pluie bienfaisante
Il était temps. Dimanche soir, après une dernière journée de sécheresse à tout bruler, une pluie aussi abondante que bienfaisante est venue nous rafraîchir et surtout faire revivre la végétation: Encore quelques jours et le grain allait être détruit en grande partie. Depuis dimanche il a plu tous les jours et la végétation est très belle.

Une Exagération
Hier matin, la nouvelle se répandait très vite en notre ville qu'un crime avait été commis à Tadoussac, qu'une jeune fille avait été attaquée par un individu étranger, qu'elle avait été insultée et laissée mourante et que plusieurs arrestations avaient été faites et les prisonniers transportés par le bateau à la prison de district, à la Malbaie.

Nous avons immédiatement télégraphié au maire de Tadoussac, sachant avoir à cette source des informations exactes. Nous avons reçu la réponse suivante, qui démontre que cette fois, comme la chose se répète il souvient, on a exagéré l'importance de l'événement:

PROGRES DU SAGUENAY
Chicoutimi.
"Un vendeur de poêle de la Home Comfort, nommé Turpaia, a été arrêté, samedi, dernier pour insulte à une jeune fille et a été condamné à \$20.00 d'amende et les frais. Il est reparti dimanche."

A la pêche
M. Noah Palmer, de New-York, grand et riche manufacturier de chocolat, est arrivé samedi au Château-Saguenay et est allé passer une couple de semaines au Lac Kénogami. C'est la deuxième fois que M. Palmer vient au lac Kénogami. L'an dernier, il fut enchanté de son voyage et en fit un excellent rapport dans un journal de sport américain.

Nous espérons que M. Palmer sera encore aussi satisfait cette année de son voyage.

On peut aller au Lac Kénogami facilement en voiture en passant chez M. Wilfrid Girard à 4 milles du pont du Portage. Les citoyens de la ville, pour aller pêcher au Lac Kénogami, seront les bienvenus, en s'adressant au Château Saguenay. Les droits de pêche sont gratuits. Il n'y a que la pension, à la portée de tout le monde, à payer. On peut même se passer de guide.

Le chaler est très bien tenu par Mme Perron. Ou a même fait l'acquisition d'une vache et le lait frais, la crème et le beurre ne font par défaut.

On prend beaucoup de truites au portage des Roches cette année. Les citoyens de Chicoutimi trouvent chez MM. Thomas Emond et Pitre Bergeron d'excellentes pensions, de bonnes embarcations et de bons guides, si on en a besoin.

Les travaux que la compagnie de pulpe est à faire à cet endroit, sous la direction de M. Georges Bilodeau, dans le but de faire un vaste réservoir, méritent d'être visités. L'écluse a 800 pieds de longueur.

LE MONDE ILLUSTRÉ
Le monde Illustré du 30 juin renferme 7 grandes compositions inédites par les meilleurs artistes canadiens-français, MM. Julien, Brodeur, Labelle, Barré, Savard, Delfosse et Massicotte, au si que leurs portraits. C'est un numéro unique dans notre histoire. On peut se le procurer pour 5 cts, 42 Place Jacques Cartier, Montréal, et dans tous les dépôts.

Le 18ième bataillon Saguenay
Lundi soir, trois cents militaires sous costumes, formant le nouveau bataillon "18ième Saguenay" ont pris le train pour aller au camp de Lévis. Les abords de la station étaient couverts de parents et amis des jeunes gens, venus pour leur souhaiter un bon voyage.

Le 18ième bataillon est arrivé à Québec mardi. Il est actuellement au camp et un télégramme que nous recevons nous rapporte qu'il fait excellent figure. Il se compose des compagnies de Chicoutimi ville, Chicoutimi paroisse, St-Anne, St-Jérôme, Roberval et St-Félicien. Le bataillon est sous les ordres du colonel Scott, de major J. Elz Savard, des capitaines Warren, D. Tessier, J. Lachance, D. Warren, A. Tessier et P. Desbiens. Le paie-maitre est M. L. Alain, le chirurgien M. le Dr El Savard et le quartier-maitre M. P. A. Guay. Le camp ne se terminera que le six juillet. Il y aura ce jour-là parade sur les plaines d'Abraham.

Dans le port
Un joli yacht, "l'Albatros" commandé par la capitaine Alf. Danglade est dans notre port. Il est la propriété de M. Relfrew Gordon qui voyage avec son épouse et sa belle sœur, Melle Piddington.

Sur la Grande Décharge
M. B.-A. Scott vient d'achever sur la Grande Décharge les pouvoirs d'eau dont nous avons déjà parlé sur notre journal à plusieurs reprises. Il représente des millionnaires américains que nous avons reçus à Chicoutimi l'an dernier et qui seront obligés de dépenser plusieurs millions de piastres.

La Compagnie qui projette construire un moulin de pulpe au Lac St-Jean a acheté 400 milles de limites sur la Métabatchouan.

Une question
Le règlement concernant l'emprunt des \$25,000 doit-il être approuvé par la majorité en nombre des électeurs inscrits au rôle ou par la majorité des votants?

La réponse est donnée par la section 15 de la charte nouvelle.

"Le conseil de ville est autorisé à faire par règlement approuvé par la majorité en nombre des votes ENREGISTRÉS, des électeurs propriétaires municipaux, tels qu'ils apparaissent au rôle d'évaluation en vigueur, un emprunt de \$25,000."

Ainsi ce n'est que la majorité de ceux qui vote.

DE RETOUR D'EUROPE
M. l'abbé Huart et M. P.-H. Boily, sont revenus d'Europe

après un voyage de plus de trois mois. M. l'abbé Huart est resté à Québec au milieu de sa famille et M. Boily nous est arrivé hier soir.

M. Boily a pris le steamer à Liverpool pour revenir à Québec.

Nous félicitons M. Boily sur son heureux retour.

C'est un bien beau voyage que notre distingué concitoyen vient de faire. Après avoir pris le steamer à New-York, il a fait la traversée par les Iles Açores, Gibraltar, la Méditerranée, Gènes et Naples. De là M. Boily est revenu à Rome la ville Sainte, assisté à une réception du St-Père, est revenu par le Continent, en visitant l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Belgique, la France, et Angleterre.

Travaux Publics
Il vient d'être voté encore un montant pour les travaux de creusage. Nous espérons que cette fois la drague nous viendra. Il y a assez longtemps qu'elle est à Québec, pour que nous ayons notre tour.

Cinq mille piastres pour notre bureau de poste. Ce n'est pas extraordinaire mais c'est ce que nous n'avons jamais eu encore et c'est assez pour acheter le terrain et commencer les travaux. C'est le point important. Espérons que l'on ne sera pas lent à démontrer que l'argent est bien destiné à être dépensé.

M. Jean Simard, marchand, se prépare à faire une importante construction dont nous parlerons dans un prochain numéro.

Vacances Scolaires

Les enfants d'écoles, tout comme les élèves des Séminaires et des convents, auront à l'avenir leurs vacances pendant la belle saison. Jusqu'aujourd'hui, les vacances se prenaient durant les semailles et les récoltes et pendant les chaleurs suffocantes de l'été, les institutrices et les élèves étaient au travail.

Ce changement est dû à M. l'inspecteur Savard que nous félicitons sincèrement.

Guay-Godbout...
Libraires-Importateurs
GROS ET DETAIL
Chicoutimi

LIBRAIRIE.—Venant de recevoir nos importations d'Europe, nous sommes en mesure de satisfaire les goûts les plus difficiles dans cette branche de commerce. Nous avons constamment en mains: Livres de Prières, Livres de Classes, Encre, Plumes, Jouets, cigares, Articles de Sport, Etc., Etc.,

Tout en vous remerciant de votre encouragement à notre égard, nous attendons de vous une nouvelle commande au passage de notre voyageur, dans votre localité.

Une visite est sollicitée
RUE RACINE
CHICOUTIMI

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

Montmagny

SIEGE PRINCIPALE LEVIS

PRÉSIDENT

P.-T. LEGARE

SEC. TRÉS.

GEO. DEMERS

Manufacturier

Courtier

TARIF SPECIAL

POUR MAGASIN ET BOUTIQUE

AD. TREMBLAY

AGENT CHICOUTIMI

SAUVEZ VOTRE ARGENT

EN ACHETANT DIRECTEMENT

Je suis le seul représentant pour Québec et le district des manufactures suivantes :

THE GURNEY FOUNDRY CO
OTTAWA

FOURNAISES ET RADIATEURS

A eau chaude, air chaud et vapeur.

Rançes en acier, poeles en fonte, etc.

THE PEDLAR METAL ROOFING CO. OSHAWA

Plafonds d'acier,

1000 patrons différents.

Imitation de pierre, briques bardeau, etc.

CANADIAN ASBESTOS CO
MONTREAL

Les enduits "Asbestio" à l'épreuve du feu.

Couverture de tuvaux en amiante.

Amiante en feuille, en ciment, etc.

GIBSOR FIXTURES WORKS
PHILADELPHIA

Gazelliers et électroliers, de tout les patrons et finis.

Article de plomberie, mantaux de cheminée, tuiles, etc.

L.-HARRY GAUDRY,

Agent en gros, 101 Rue St-Jean, Québec

**GRAINS GRAINES
DE SEMENCE**

Blé ras, à barbe, blanc et rouge de Manitoba d'Ontario, Russie et Colorado

Avoine de semence hative d'Ontario, de Manitoba, Banner, Wonder, Sibérienne

Orge à 2 et 4 rangs, pois Prince Albert, etc.

Lentilles, blé d'inde a silos

Avoine de mil canadienne et américaine

Trefle rouge, blanc, Alsike

Platre a terre

Engrais Chimiques.

Specialites pour cercles Agricoles

J.-B. RENAUD & CIE

126-140 RUE ST-PAUL

QUEBEC**USE****EDDY'S****Matches****SEMENCE**Grains et graines dans les plus belles qualités
Blé, pois, orge et avoine

Trèfle blanc, alsike et rouge

il canadien e del'ouest .

Une visite ou demande d'échantillons et prix sollicités.

GEO. TANGUAY
Quebec

BUREAU : 48 RUE ST-PAUL

MAGASIN : 33 et 35,

34 et 36 RUE ST-ANDRE

TABAC EN FEUILLES

WALKER

MM. DROUIN FRERES & CIE

52 RUE ST PAUL QUEBEC

Messieurs,

NOUS CERTIFIONS PAR LA PRESENTE QUE TOUTE NOTRE
TE VOUS A ETE VENDUE, DURANT PLUSIEURS ANNEES, ET
QUE NOUS N'EN AVONS VENDU A AUCUNE AUTRE PERSONNE
NOUS N'AVONS PAS NON PLUS DONNE A QUI QUE CE SOIT L'AUTO-
TISATION DE SE SERVIR DE NOTRE **nom** POUR LA VENTE DE CE
TABAC. VOUS ETES **les seuls** A QUI IL SOIT PERMIS DE SE
SERVIR DE CETTE MARQUE, PAR UNE **permission spé-
ciale des planteurs**, MM. WALKER SONS, WAL-
KERVILLE, ONTARIO.

Vos tous DEVOUÉS,

WALKER SONS

Defiez-vous des imitations !!**NOUVELLES MARCHANDISES****Achetées et vendues à des prix sans précédent**LES DEPARTEMENTS des
Robes, Manteaux et Chapeaux
renforment les dernières mo-
des Anglaises et Françaises.La confection dans ces dé-
partements se fait sous la sur-
veillance de personnes de
la plus haute expérience.DEPARTEMENT DES MES-
SIEURS

SPÉCIALITÉ

Dernières nouveautés en
Tweeds pour pantalons et
pour complets.NOUVELLES ÉTOFFES
POUR PARDESSUS
ETC., ETC.

LE DEPARTEMENT DES

TAPIS, PRELARTS, RI-

DEAUX, ETC., EST

TELLEMENT CONSIDÉRA-

BLE QU'IL EST RECON-

NU COMME LE PLUS

IMPORTANT DE LA

VILLE.

5 Par cent d'escompte au comptant

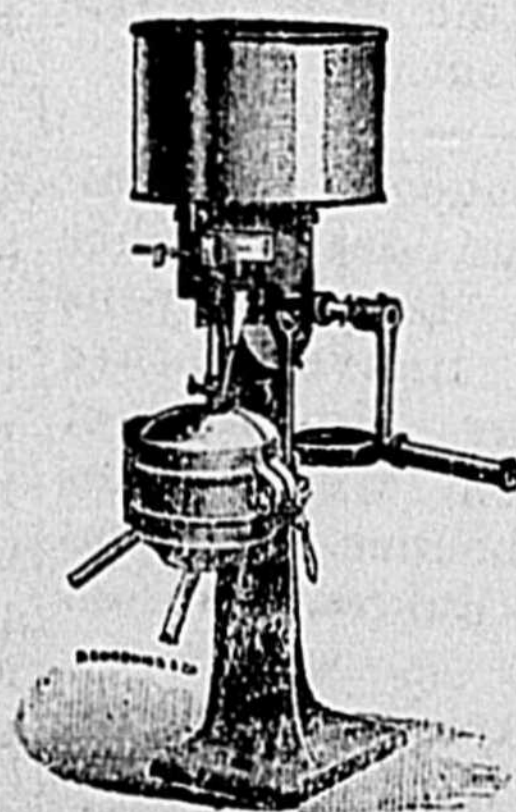
Glover, Fry & Cie

4 et 6 rue de la Fabrique, QUEBEC

LE SEPARATEUR
Pour 1900**"MELOTTE"*****EST SANS EGAL***Il fonctionne à la main, sépare efficacement et rapide-
ment la plus grande quantité avec le moins de travail, le
plus facile à nettoyer et à fonctionner, le plus durable, le
meilleur sous tous rapports.Huit jours d'essai seront accordés gratuitement à n'importe
quelle personne qui a l'intention d'en acheter un. Cette ma-
chine a brillamment battu tout record—dans les huit
différentes concurrences aux autres.IL A OBTENU LE PREMIER PRIX A L'EXPOSITION D'ARTICLES
DE LAITERIE DE LONDRES EN 1898, une médaille spéciale en
argent et un prix de \$40,00 à Société Royale d'Agriculture
Anglaise, à Maidstone, en juin 1899.**R.-A. Lister & Co., Ltd.**

577 et 570 rue ST PAUL, Montreal.

Succursale au Manitoba ; 232 rue KING WINNIPEG.

Fabricants de Machines de laiterie
et accessoires, de l'Empire Britannique.ON DEMANDE DES
AGENTS DANS QUEL-
QUES LOCALITES

LES DEUX ORPHELINES

TROISIEME PARTIE

"ENLEVEMENT ET DUEL"

NUMERO 19

VII

Hélas ! la déception ne se fit attendre..... Cette voiture traversa rapidement le pont, et s'en alla à fond de train.

La pauvre aveugle écoute encore, que déjà le roulement ne se fait plus entendre.

Louise est restée immobile et comme rivée à la même place.

Un frisson lui a glacé le cœur.

La terreur s'empare d'elle. La malheureuse sent que la force l'abandonnera bientôt.

Ses jambes tremblent sous elle..... Elle cherche, en tâtonnant dans le vide, à retrouver le banc dont elle s'est éloignée.

Que va-t-il lui arriver ? Son sang lui afflue au cœur ; et des battements sourds résonnant dans son cerveau.

Elle n'a plus de larmes... De sa poitrine oppressée s'échappent des soupirs étouffés.....

Elle ne peut plus en douter on a enlevé Henriette..... Sa sœur est maintenant peut-être bien loin..... Qui sait si elle la retrouvera jamais !

Cette pensée la rend folle. Et, dans l'horrible situation où elle se trouve, elle se demande s'il lui reste un autre refuge que la mort.

La malheureuse aveugle en arrivait à un tel degré de désespoir, qu'elle oubliait jusqu'aux pieuses leçons dont on avait bercé son enfance, jusqu'aux sages paroles qu'elle même adressait, tout à l'heure à Marianne Vauthier.

Elle qui, naguère encore, s'écriait : " Le suicide est un crime..... " elle se demandait s'il ne valait pas mieux se trainer à tâtons jusqu'au parapet, et s'élançer dans le fleuve.....

Elle se sentait perdue, sans espoir !

Pierre se décida à se rapprocher d'elle.

— Pourquoi ne vous retirez-vous pas mam'zelle ? lui dit-il, est-ce que ce n'est pas bientôt l'heure de rentrer chez vous ?

— Quelle heure est-il donc ? demanda Louise.

— Il est tard, bien tard, mam'zelle..... Je n'ai pas de montre ; mais j'étais bien qu'il est tout près de neuf heures.

— Neuf heures ! s'exclama Louise, en joignant les mains.....

— Et puis, reprit le rémou-

leur, j'ignore ce que vous faites ici, mais si vous attendiez.

Quoi ? interrompit vivement la jeune fille que cette question avait frappée.....

Pierre craignit d'avoir, sans le vouloir, offensé son interlocutrice. Aussi n'osa-t-il répondre.

Et comme il gardait le silence, ce fut Louise qui entama de nouveau la conversation par ces mots :

— Je n'ai pas besoin de vous demander si c'est vous... Je vous reconnais bien à la voix.... Oui, c'est vous qui m'avez sauvée j'allais être écrasée.

— Vous m'avez reconnu..... à la voix ? fit Pierre étonné.

Et il répétait, comme en aparté :

— "A la voix !"

— Hélas ! Monsieur, je ne pourrais vous reconnaître autrement..... Je suis aveugle.

— Je vous demande excuse, répondit doucement Pierre, je n'ai pas voulu vous offenser..... Bien au contraire, je m'intéresse à vous..... Et si vous avez besoin de quelqu'un pour vous accompagner, je suis là, mam'zelle, et vous pourrez compter sur moi.....

Il avait parlé d'une voix si émue, que Louise eut confiance en cette étranger que le hasard avait envoyé à son secours.

Elle allait très probablement raconter à Pierre tout ce qui lui était arrivé depuis qu'elle était descendue, avec Henriette, de la rotonde du coche d'Evreux.

Il lui semblait qu'elle était en sûreté auprès de cet homme qui ne lui parlait cependant que depuis quelques instants :

— Ja'i confiance en vous, Monsieur, reprit-elle, quelque chose me dit que vous êtes honnête et bon !..... Oui, ajouta-t-elle, après un court silence, je sens que vous ne m'abandonnez pas au triste sort que je subis, et qui m'avait poussée aux résolutions les plus désespérées..

Le rémouleur ne savait plus que répondre.

Le pauvre diable subissait malgré lui l'influence de cette voix si persuasive et si touchante.

C'était la première fois qu'on lui parlait avec tant de douceur.

Il en était tout heureux et embarrassé en même temps.

Comment allait-il répondre à la confiance qu'on lui témoignait ?

Certes, il avait toute la bonne volonté possible d'être utile à cette enfant qui l'implorait. Mais que pourrait-il faire ?

Quelle protection pourrait-il offrir à la jeune fille ?

Il avait maintenant la certitude qu'il se trouvait en présence de quelque grande infortune, qu'il serait, hélas ! impuissant à soulager.

Jamais le bon naturel du rémouleur ne s'était encore trouvé à pareille épreuve.

Lui, dont l'existence n'avait été jusque-là qu'une succession de mauvais traitements de la part des siens, en récompense du travail dont on lui volait, chaque jour, le prix, il ne comprenait qu'on pût le croire d'affection et de respect.

Aussi éprouvait-il un sentiment étrange à s'entendre appeler " monsieur," comme s'il eût été un homme comme tout le monde.

Il avait eu, dans le premier élan dans son cœur, la volonté d'être utile à un inconnue, et il regrettait presque de s'être autant avancé.

Comment reculer maintenant ?

N'avait-il pas dit : " Si vous avez besoin de quelqu'un pour vous venir en aide,..... je suis je suis là, mam'zelle, et vous pouvez compter sur moi ?.....

Eh bien ! elle comptait sur lui, qu'allait-il faire ?

Ah ! s'il eût été son propre maître !... S'il eût pu se débarrasser du jong que lui avaient imposé son frère Jacques et sa mère, il eût pas hésité à emmener cette inconnue en quelque lieu sûr, où elle eût pu convenablement passer la nuit.

Et, dès le jour venu, il se serait occupé de savoir qui elle était, si elle avait une famille et, en tout cas, de li indiquer ce qu'il fallait faire pour obtenir un secours.

Mais le pauvre Pierre était loin de pouvoir disposer de lui-même.

Et, en réfléchissant que la Frochard n'allait pas tarder, sans doute, à arriver, Pierre se sentit tout troublé.

Disons-le enfin, le rémouleur avait honte de sa mère, il lui paraissait douloureux qu'on sût qu'il était, lui, le travailleur assidu et honnête, le fils de la mendicante.

Un pressentiment secret lui conseillait, d'ailleurs, d'éviter à la jeune fille le contact de la Frochard.

Il allait, pour cela, emmener la malheureuse enfant qui s'était placée sous sa protection dans une auberge du voisinage.

Il travaillait souvent pour l'aubergiste, et, en quelques mots, il le mettrait au courant de la situation.

Ayant pris cette résolution, Pierre fut pressé de s'éloigner

du cabaret où l'orgie continuait à rugir.

En effet, la croisée était entrebâillée, et l'on pouvait entendre les refrains chantés par des voix enrouées.

C'était un tohu-bohu de vociférations, d'éclats de rires s'alternant avec le choc des assiettes contre les tables, et le cliquetis des couteaux frappant avec rage contre les gobelets d'étain.

De l'endroit où il se trouvait, le rémouleur pouvait même apercevoir les silhouettes des convives de cet ignoble festin se dessinant derrière la vitre, à la façon des ombres chinoises. Ce spectacle écœura le brave garçon, d'autant plus qu'il avait, parmi tous ces ivrognes, distingué une silhouette de femme.....

Et cette femme n'était autre que la Frochard.

C'était sa mère qui le gabole en main, répondait à quelque propos graveleux, et tenait tête à tous ces garnements, ivres, titulant et puant le vin.

Pierre détourna les yeux de ce spectacle qui lui faisait monter le rouge au front.

Là, plus que jamais, il se dit, qu'il fallait empêcher que la Frochard se trouvât avec la jeune fille.

Pour commencer, il avait pris doucement la main qu'il fit main de vouloir passer sous son bras. Louise n'opposa aucune résistance.

N'avait-elle pas confiance en lui, ainsi qu'elle le lui avait dit ?

— Où allons-nous ? demanda-t-elle simplement, car vous consentez à me secourir ?

Pierre était sur le point de répondre.

Mais, au moment où il se disposait à parler, il éprouva une commotion violente.

La parole expira sur ses lèvres.

Et il fit un brusque mouvement pour dégager, de dessous son bras la main que la jeune fille lui avait abandonnée sans la moindre méfiance.

Et, vivement, il s'éloigna d'elle.

Etonnée de ce changement auquel elle s'était si peu attendue, l'aveugle s'écria toute tremblante :

— Qu'y a-t-il donc, Monsieur ? Pourquoi vous éloignez-vous de moi ?

Mais ce ne fut pas Pierre qui lui répondit.

Ce fut une voix qu'elle entendait pour la première fois, une voix éraillée, criarde, qui la fit tressaillir.

C'était une voix avinée qui criait :

— Hé, l'avorton !..... que qu'tu fais donc là ?..... He, l'honnête homme, y aura là-haut des couteaux à r'passer demain.....

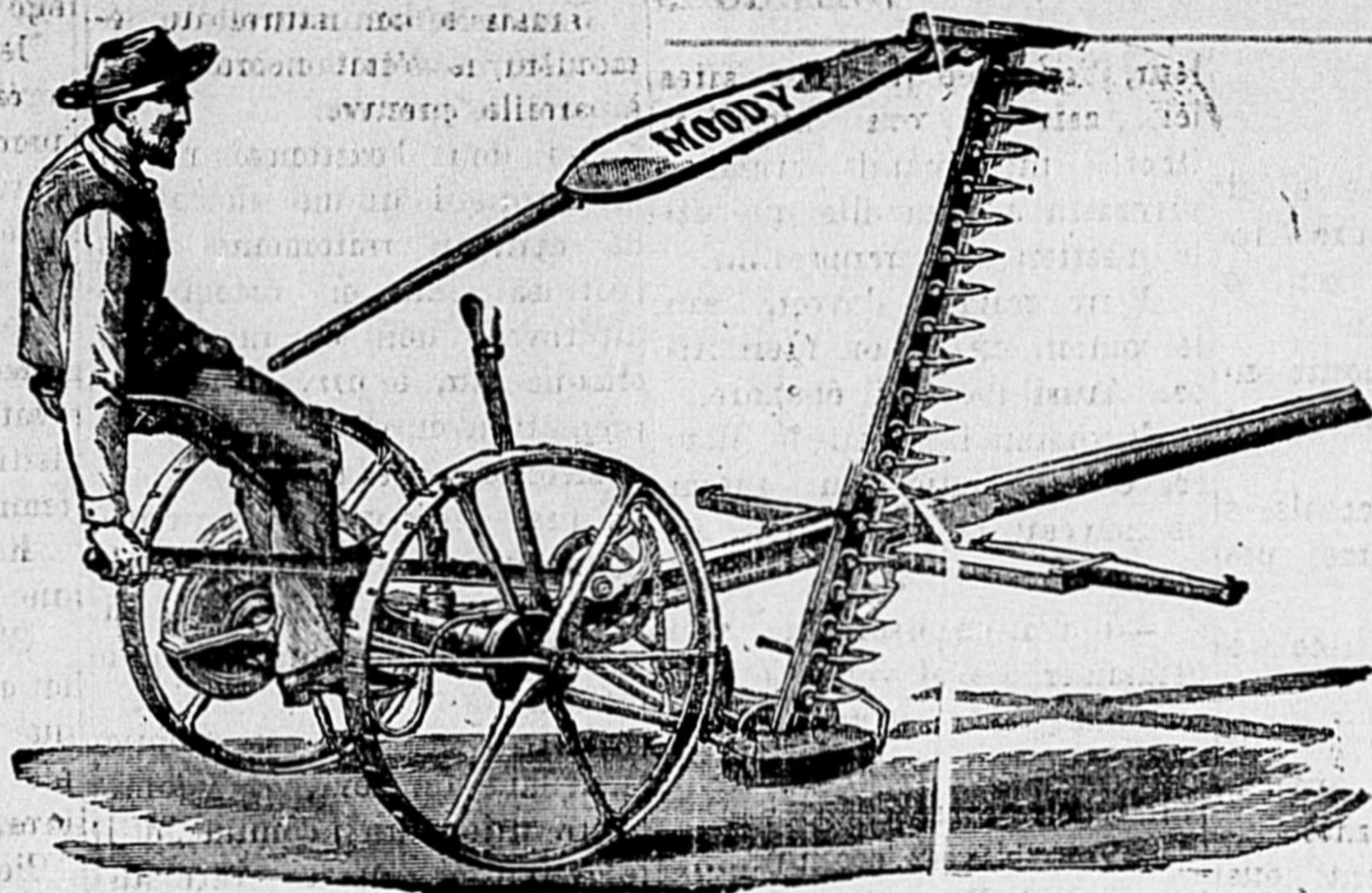
Nous les avons joliment ébréchés, va, l'avorton !.....

W. MOODY & SONS

Etablie 1845

TERREBONNE

MANUFACTURE DE LA LI-
GNE LA PLUS COMPLE-
TE DE MACHINES AGRI-
COLES.



CETTE MANUFACTURE EST
LA PLUS IMPORTANTE
DE NOTRE PROVINCE.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

ANS BU EUX



RUE RACINE

CHICOUTIMI

Voyez nos agents

R. BERGERON, A. LAROUCHE, J. ROSSIGNOL

II

La Frochard sortait du cabaret!

Et ce n'était pas sans peine qu'elle était parvenue à brûler la politesse, — comme elle disait — à l'« aimable société. »

Lorsqu'elle avait parlé de se retirer, tous les amis de Jacques avaient, d'un commun accord, fait le cercle autour d'elle, en chantant :

S'en ira,
N's'en ira pas !

Et Jacques criait et chantait plus fort que tous les autres !

Mais la vieille femme, en mendiant pratique qu'elle était, se disait qu'il faudrait dès le lendemain matin se remettre à la besogne.

S'adressant alors à son fils :

— Mon chérubin ! fit-elle, il ne faut pas que j'aille la nuit ici !..... C'est pas qu'ça serait déplaisant, mais les affaires avant tout !..... il sera plus sage de rentrer.....

Le beau Jacques comprit l'importance de l'argument, car il fit signe à ses amis de rompre le cercle formé autour de sa mère.

La Frochard sortit triomphalement du cabaret.

Et, en passant près de son fils, elle lui dit :

— Si tu veux rester encore, ne t' prive pas, mon chérubin.

l'avorton a l'habitude de m'attendre..... il doit être encore par là.....

Puis, avant de s'éloigner, elle s'était retournée pour donner un dernier regard à son fils, en murmurant à part soi :

— Est y beau, c'chérubin-là ! Comme ça vous à l'vin gai !

Et, transportée d'amour maternel, elle envoya de la main deux tendre baisers à son Jacques.

Après le départ de la mendicante, le tapage avait recommencé de plus belles. Cependant Jacques se fatiguait de cette orgie ! Depuis quelque instants même, il paraissait presque soucieux.

Était-ce le souvenir de Marianne qui produisait se changement ?

— Voyons !..... voyons !..... qué qu'tu'tas donc, Jacques ? lui cria-t-on, du bout de la table

— Est-ce que t'as peur qu'on ait enlevé ta Marianne, la grande fille qui tape dur et boit sec ?..... ajoutait une voix

— Ou bien, est que t'as un autre amour dans l'cœur ? dit un troisième convive.

Excité par s'est lazzis, le beau Jacques reléva la tête, et, comme s'il eût chassé un souci passager, il frappa du gobelet sur la table, en criant :

— Holà ! cabaretier !..... du

vin !..... Et du meilleur !..... Encore du vin ! Toujours du vin !.....

Tout d'abord, par suite de son état voisin de l'ébriété, la Frochard n'avait pu se rendre bien compte de ce que faisait le rémouleur, au moment où elle l'avait aperçu.

Dans l'obscurité, elle n'avait vu qu'un groupe. Elle fit donc quelques pas en titulant un peu, n'ayant pas encore complètement repris son aplomb, de puis sa sortie du cabaret.

Mais elle avait la cervelle forte, cette mendicante ! Et elle pouvait à l'occasion tenir tête à bien des buveurs.

Aussi fut elle bientôt en état de s'approcher assez pour interpeller Pierre.

— C'est y bête d'être timide et renfermé comme tu l'es, l'avorton !..... l'aurais mangé, bu, chanté et crié autant que tous les autres !..... Tandis que t'es resté là, comme un nicodème, à t'ronger le cœur et à m'attendre !..

Le rémouleur, embarrassé de s'entendre traiter de la sorte en présence de la jeune fille voulut se risquer à faire à sa mère signe de se taire.

(A Suivre)



COMMENÇANT DIMANCHE, le 17 juin 1900, les trains voyageront comme suit :

POUR ROBERVAL

1.00 P. M.—Express le dimanche seulement arrivant à Roberval à 3.45 P. M. Ce train voyagera le dimanche seulement du 15 juillet au 19 août inclusivement.

DEPART DE CHICOUTIMI

POUR ROBERVAL ET QUEBEC

7.05 P. M.—Express direct, tous les jours excepté le Samedi arrivant à Roberval à 9.50 P. M. et à Québec à 8.50 A. M.

DEPART DE ROBERVAL

POUR CHICOUTIMI

7.30 P. M.—Express tous les jours excepté le dimanche arrivant à 9.50 P. M.
7.30 P. M.—Express le dimanche seulement arrivant à 9.55 P. M. Ce train voyagera le dimanche seulement du 15 juillet au 19 août, inclusivement.

POUR QUEBEC

10.40 P. M.—Express direct avec char doté de tous les jours excepté le samedi, arrivant à 8.50 A. M.

DEPART DE QUEBEC

POUR ROBERVAL ET CHICOUTIMI

8.40 A. M.—Express direct (avec char parloir) arrivant à Roberval à 4.55 P. M. et à Chicoutimi à 9.55 P. M. tous les jours, excepté le dimanche.

25 MINUTES au lac Edouard pour prendre le lunch.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures p. m.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour renseignements au sujet des prix pour les passagers et pour le fret, s'adresser aux bureaux de la Compagnie au Terminus rue St-André, à ALEXANDRE HARDY agent général pour les passages et le fret.

Qué. le 11 juin 1900

J.-G. SCOTT

Q6rnt